



Réunion mensuelle  
MERCREDI, LE 9 SEPTEMBRE 2009 À 19 H 30  
Manoir St-Basile (Ville de Saint-Basile)

Résumé du procès verbal

**1. Ouverture et mot de bienvenue**

L'assemblée est ouverte et le président souhaite la bienvenue aux membres du CA participants.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

La lecture de l'ordre du jour est effectuée et son adoption est proposée. Le vote n'ayant pas été demandé, la proposition est adoptée.

**3. Adoption du procès verbal du 10 juin 2009**

L'adoption du procès-verbal du 10 juin est proposée. Le vote n'ayant pas été demandé, la proposition est adoptée.

**4. États financiers au 30 juin 2009, 31 juillet 2009 et au 31 août 2009**

Les états financiers du mois de juin, juillet et août 2009 sont présentés par le trésorier.

L'adoption des états financiers de juin 2009 est proposée. Le vote n'ayant pas été demandé, la proposition est adoptée.

L'adoption des états financiers de juillet 2009 est proposée. Le vote n'ayant pas été demandé, la proposition est adoptée.

L'adoption des états financiers d'août 2009 est proposée. Le vote n'ayant pas été demandé, la proposition est adoptée.

**5. Correspondances**

- a. *Lettre de la FQCQ – Subvention CNS*
- b. *Lettre de la FQCQ – Volet 1*
- c. *Lettre du MTQ – Renouvellement des traverses de chemins publics*
- d. *Lettre du CNS – Signature accord de financement « Passerelle sur la rivière Portneuf »*
- e. *Lettre du Club Quad Nature – Signature accord de financement*
- f. *Lettre du Club Quad Nature – Ville de St-Raymond – Super Quad-Stock – 26 septembre 2009*
- g. *Lettre du Club Quad Nature – Remerciements à Performance Voyer*
- h. *Lettres du Club Quad Nature – Remerciements à la Sûreté du Québec et à la Zec Batiscan-Neilson pour la randonnée Prosta-Quad 2009*

**6. Cartes de membre**

Le nombre de membres au 9 septembre 2009 est de 961 membres. C'est 92 membres de moins qu'à pareille date l'an dernier, soit une diminution de 8,7 %

**7. Sentiers :**

- a. *Donnacona, Cap-Santé, Portneuf et Saint-Basile*

1) Passerelle sur la rivière Portneuf

Les travaux préliminaires sont débutés. L'aménagement du sentier du côté ouest de la rivière Portneuf est complété et celui-ci a été effectué par les Entreprises Gilbert Bourgault. Les travaux de déboisement sont commencés du côté est et quand ceux-ci seront terminés, le sentier sera aménagé par les Entreprises Gilles Rochette pour se rendre à la rivière Portneuf.

L'arpenteur a été rencontré sur le terrain et celui-ci est à effectuer un relevé topographique à la demande de l'ingénieur. Ce dernier viendra effectuer une visite sur le terrain bientôt. Quand les plans de la passerelle et des assises seront terminés, ceux-ci seront transmis par la Ville de Portneuf à la MRC de Portneuf pour avoir le certificat d'autorisation de la MRC.

Le président a demandé à la Ville de Portneuf d'aviser le ministère du Développement durable, Environnement et Parc à l'effet qu'une demande d'autorisation lui sera soumis bientôt. De plus, la OPTAQ recommande l'utilisation à une fin autre que l'agriculture une parcelle du terrain de la Ville de Portneuf du côté est de la rivière Portneuf.

De plus, l'URLS désire avoir une résolution du Club Quad Nature approuvant la soumission de ce projet pour l'obtention d'une subvention auprès du MAMROT (ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire).

Il est proposé que le Club Quad Nature soumette le projet de la passerelle sur la rivière Portneuf pour une subvention provenant du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire. Le vote n'ayant pas été demandé, la proposition est adoptée.

2) Modification du tracé du sentier hivernal à Donnacona

Une rencontre doit avoir lieu bientôt avec le service de l'Urbanisme et le Maire de Donnacona sur le terrain pour déterminer l'emplacement du sentier suite à la réalisation du nouveau boulevard urbain dans la bretelle sud-ouest de la sortie 274 de l'autoroute 40. De plus, il semble que la Ville de Donnacona va nous accorder l'autorisation d'utiliser la zone tampon dans le parc industriel de Donnacona.

Il va y avoir des travaux de déboisement à effectuer sur la berge de l'emprise de l'autoroute 40. Le MTQ va transmettre au Club Quad Nature une entente contractuelle à signer pour l'utilisation de cette emprise. Le MTQ va avoir une résolution pour autoriser le Président du Club à signer cette entente.

Il est proposé le président du Club Quad Nature à signer tous les documents, ententes ou contrats liants le Club Quad Nature au Ministère des Transports du Québec. Le vote n'ayant pas été demandé, la proposition est adoptée.

3) Pont de la route 138 à Donnacona/Cap-Santé

L'inauguration officielle du pont aura lieu le jeudi 10 septembre et le président a été invité par le Député de Portneuf à y assister.

4) Chemin Bois-de-l'Ail à Cap-Santé

Les travaux sont presque terminés, car il reste seulement le pavage à effectuer. Quand celui-ci sera fait et que les lignes de la chaussée seront tracées, il y aura l'étude de sécurité routière à effectuer.

5) Chemin Neuf et rue de la Rivière à Portneuf

Le Maire et le DG de la Ville de Portneuf ont été rencontrés le 31 août dernier. L'utilisation temporaire du chemin Neuf et de la 1<sup>re</sup> avenue et de la rue de la Rivière sera incluse dans le règlement municipal RC-05.

De plus, une entente entre le Club Quad Nature et la Ville de Portneuf sera signée dans les prochaines semaines. Cette entente couvre tous les sentiers quads sur le territoire de la Ville de Portneuf et inclus un droit de passage garanti de 10 ans. De plus, l'entente prévoit que le Club Quad Nature sera en mesure de demander une compensation financière à tout Club de VHR désirant circuler sur la passerelle sur la rivière Portneuf.

Il est proposé que le président du Club Quad Nature signe l'entente avec la Ville de Portneuf. Le vote n'ayant pas été demandé, la proposition est adoptée.

6) Droits de passage pour se rendre au Centre nature Saint-Basile

Les formulaires de droits de passage ont été remis à un bénévole qui réside à Saint-Basile.

*Neuville et Pont-Rouge*

7) Sentier vers limite est de Neuville

Les travaux de déboisement sont débutés et ils se doivent de se terminer le plus tôt possible, et ce, afin que le MTQ ne refuse pas cette demande à cause du manque de visibilité.

8) Sentier local vers le village de Neuville (route Gravel)

Il reste un droit de passage à signer.

*b. Saint-Raymond, Saint-Gilbert, Saint-Léonard, Lac Sergent, Sainte-Christine d'Auvergne et Réserve Duchesnay*

1) Sentier vers Pizzeria Paquet à Saint-Raymond

En attente du Club de motoneige de St-Raymond s'il veut prolonger de 200 mètres leur zone de 30 kilomètres/heure sur la piste multifonctionnelle.

- c. *Rivière-à-Pierre et Réserve-de-Portneuf, Réserve faunique des Laurentides, Zecs Batiscan-Neilson et de la rivière Blanche et le secteur Tourilli*
- 1) Desserte locale Rivière-à-Pierre  
Il reste la traverse de la voie ferrée à finaliser. Il n'y a pas de problèmes avec le CN, c'est le MTQ qui n'a pas la même compréhension de cette problématique. Une rencontre sur les lieux a été demandée, et ce, pour faire débloquer le dossier.
  - 2) Sentier Trans-Québec #65 dans la Zec Batiscan-Neilson  
2 marches d'exploration entre les lacs Nomade et Sapin ont eu lieu. Une 3<sup>e</sup> marche devra avoir lieu dans le secteur du lac Sapin pour trouver un contournement au chalet.
  - 3) Travaux dans la Réserve de Portneuf  
Les travaux de nivellement se sont terminés le lundi 7 septembre, soit juste avant l'ouverture de la chasse qui a eu lieu hier le 8 septembre. Il reste à finaliser la réclamation des frais encourus par le Club Quad Nature pour ces travaux à la FQQQ. L'an prochain, seulement les travaux annuels de nivellement seront effectués dans la Réserve de Portneuf, à moins d'une situation urgente et exceptionnelle.

## 8. Site Internet

Près de 220 000 visites sur le site Internet depuis sa mise en service.

## 9. Activités

- a. *Super « Quad-Stock 2009 », 4 juillet 2009 — Bilan*
- b. *Randonnée Performance Voyer 22 août 2009 — Bilan*
- c. *Randonnée « Prosta-Quad 2009 » du 29 août 2009 — Bilan*
- d. *Épluchette de Blé d'Inde du 12 septembre 2009 → Annulé*
- e. *Reprise du Super Quad Stock 2009 le 26 septembre*  
Un budget est demandé pour la préparation de l'activité. Il est proposé d'allouer un montant d'argent pour l'activité Super Quad-Stock du 26 septembre prochain. Le vote n'ayant pas été demandé, la résolution est adoptée.  
De plus, il y a une préoccupation concernant la poussière sur la piste suite au temps sec. Des vérifications seront faites pour obtenir un arrosoir à eau qu'on pourrait mettre à l'arrière du tracteur. Un directeur va vérifier.  
Également, il y aurait possibilité d'afficher cet événement à l'entrée de la Ville de St-Raymond sur des installations de la Ville. Chaque année, il faudrait seulement changer les dates de l'activité.  
Il est proposé d'allouer un montant pour la réalisation de ces 2 affiches. Le vote n'ayant pas été demandé, la résolution est adoptée.
- f. *Déjeuner rencontre des membres du Club Quad Nature → Annulé*
- g. *À la rencontre de l'hiver 2010 avec ADM Sports du 7 novembre 2009*  
ADM Sports a accepté de commanditer à nouveau cette randonnée qui marque le lancement de la saison quad 2010. Cette randonnée annuelle se déroulera entre l'accueil Mauvaise de la Zec Batiscan-Neilson et le relais le Trappeur dans la Zec Jeannotte sur une distance de 225 kilomètres. Il est suggéré d'appliquer la même tarification que l'an dernier. Une vérification du tarif pour le dîner sera faite auprès du relais le Trappeur par le président.

## 10. Garage et machineries

- a. *La resurfaeuse Ford*  
Il reste quelques soudures à effectuer et lui remettre ses chenilles. Une vérification sera aussi faite au niveau du bras de changement des vitesses.
- b. *La resurfaeuse Case*  
Il reste à faire usiner une bague ou douille (« Bushing ») et à remonter l'assemblage de la gratte
- c. *Le tracteur Case*  
Le responsable du garage et de la machinerie résume les problèmes rencontrés avec le tracteur Case au cours de l'été. Un entretien préventif plus fréquent est requis. Une réparation doit être effectuée vendredi matin à 8 h
- d. *Affichage du nom du Club sur le garage*  
Suite au gel des dépenses, ce dossier est reporté à plus tard cet automne.
- e. *Drapeaux du Club*  
Suite au gel des dépenses, ce dossier est reporté à plus tard cet automne.

## 11. Rapport du Directeur de la sécurité

### a. Signalisation

Les travaux de signalisation se sont poursuivis cet été. Il reste encore quelques secteurs à finaliser entre les Villes de St-Raymond et Portneuf. De plus, il va falloir débiter la construction des bornes de signalisation de distance pour Neuville, St-Gilbert et St-Basile. Également, toute la signalisation des distances entre les municipalités devra être installée au début de l'automne.

### b. Commande de signalisation août 2009.

La commande de la signalisation hivernale devrait être reçue bientôt.

### c. Nombre d'agents de surveillance de sentiers

Le chef-patrouilleur indique que peu d'agents de surveillance de sentiers font des sorties et quand il y en a, c'est toujours les mêmes qui les font. Celui-ci demande qu'un recrutement de nouveaux agents soit permis. Une invitation sera faite sur le site Internet et aussi via le prochain bulletin d'informations du Club.

### d. Sévérité dans les sentiers

Le chef-patrouilleur s'informe du niveau de sévérité à appliquer lors des interventions des agents de surveillance dans les sentiers. Même si l'agent peut user de jugement et de son pouvoir discrétionnaire dans certains cas, le CA recommande d'augmenter la sévérité envers les délinquants dans les sentiers et d'enclencher les processus visant à l'émission de contraventions.

## 12. Divers

### a. Cartes des sentiers 2010

L'imprimeur sera rencontré vers le 15 septembre. La carte des sentiers devrait être prête pour la mi-octobre. Il est proposé aux Impressions Borgia Ltée l'impression de 4 000 cartes de sentier 2010 au montant proposé. Le vote n'ayant pas été demandé, la résolution est adoptée.

### b. Envoi postal « Septembre 2009 »

Date limite de réception des insertions publicitaire est le 21 septembre et la mise à la poste est prévue pour le 23 septembre. Le timbrage sera effectué par le bureau de poste de Neuville sans frais supplémentaires. 2 commanditaires devraient être dans l'envoi postal avec des promotions.

Il est proposé d'allouer une somme d'argent pour l'envoi postal. Le vote n'ayant pas été demandé, la résolution est adoptée.

### c. Expo Commerciale de Donnacona

L'Expo de Donnacona se tient du 10 au 13 septembre. Les personnes présentes sont identifiées.

### d. Salon des Sports récréatifs motorisés

Le Salon des Sports récréatifs motorisés se tient du 16 au 18 octobre 2009. Les personnes présentes sont identifiées.

### e. Publicité Salon des sports récréatifs motorisés

La Corporation de développement St-Raymond (CDSR) a négocié des prix avantageux pour une publicité lors du prochain Salon des sports motorisés. Une page complète, soit ½ page pour le quad et ½ page pour la motoneige. Cette revue est distribuée à plus de 25 000 exemplaires. Il est proposé d'acheter une publicité dans la revue Sports récréatifs motorisés. Le vote n'ayant pas été demandé, la proposition est adoptée.

### f. Balises hivernales

Il faudrait commander 300 balises hivernales de 8 pieds. On pourrait aussi se servir de ces balises pour l'installation de la signalisation permanente en sentier au lieu des poteaux d'acier qu'on conserverait pour les intersections avec les chemins publics. Les balises seront achetées au début d'octobre prochain. Il est proposé d'acheter 300 balises hivernales. Le vote n'ayant pas été demandé, la proposition est adoptée.

### g. Poste de vice-président par intérim

Le président demande qui serait intéressé à assumer le poste de vice-président par intérim jusqu'à la prochaine AGA du mois d'avril 2010. Compte tenu de la disponibilité requise pour exercer ces tâches, aucun membre présent du CA n'est volontaire.

### h. Tampons encreurs

Il est requis de se procurer de nouveaux tampons encreurs pour indiquer les coordonnées du Club sur les vignettes 2010 suite aux changements d'adresse. 3 tampons avec les coordonnées du Club sont requis. Aussi, il faudrait un tampon encreur pour mettre les informations bancaires requises lors des dépôts de chèques.

Il est proposé d'acheter 4 tampons encres. Le vote n'ayant pas été demandé, la proposition est adoptée.

*i. Rencontre régionale FQCQ – 28 septembre 2009 à 19 h – Baie St-Paul*

La prochaine rencontre régionale de la FQCQ aura lieu à Baie-St-Paul le lundi 28 septembre prochain. Les personnes présentes sont identifiées.

**13. Levée de l'assemblée**

L'assemblée est levée à 23 h 05.